



Tennis Club d'Avignon  
1 bd des Frères Reboul  
30400 Villeneuve-les-Avignon  
tél. : 04 90 90 54 23  
tennis.club.avignon@orange.fr  
www.tennisclubavignon.com

Villeneuve-les-Avignon, 6 mai 2020

**Retrouvons le chemin des courts**  
**Le Tennis Club d'Avignon sera ouvert à partir du 11 mai**  
**Attention : reprise sous conditions !**

Chère adhérente, cher adhérent,

Voilà une nouvelle que nous attendions tous ! La Fédération Française de Tennis (en accord avec le Gouvernement) vient d'autoriser la reprise progressive du tennis à partir du 11 mai.

Pour l'instant cela sera **uniquement en simple, sur les courts extérieurs, et dans le respect de consignes sanitaires** strictes, à commencer par celle-ci :

**En toutes circonstances (sur les courts et en dehors des courts), la règle de distanciation minimum de 2 mètres entre personnes doit être respectée.**

Le port du masque est recommandé pour toute personne présente dans le club en dehors des joueurs pratiquant sur les courts.

Des affiches disposées dans tout le club vous rappelleront les consignes sanitaires et les gestes barrières. Merci d'en prendre connaissance.

**Les vestiaires et les douches seront pour l'instant condamnées.** Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition mais nous vous demandons d'apporter aussi votre propre gel.

La FFT a établi un Protocole de sortie de confinement de sortie qui s'adressent aux clubs **mais aussi directement aux joueurs**. Ce document précise les consignes qu'ils doivent respecter avant d'entrer sur le court, puis sur le court et après le jeu. Des règles sont notamment données par la FFT quant à l'utilisation des balles.

**Vous trouverez ces consignes aux joueurs en annexe ci-dessous** (en bas de courrier) ou en cliquant sur [Protocole de sortie du confinement](#) (point 3 du protocole). Merci d'en prendre connaissance.

**Attention !** Avant de reprendre le tennis **vous devez remplir et signer un « formulaire de reprise du tennis »**. Vous le trouverez en cliquant sur ce lien « [Formulaire de reprise](#) » et en pièce jointe de ce mail. **Merci de nous le retourner par retour de mail ou en le glissant dans la boîte aux lettres verte** (qui se trouve à l'entrée du club, en face du court n°1 sur le chalet).

Nous mettons tout en œuvre pour vous permettre de retrouver les chemins des courts le 11 mai. Les courts 3,4,5,6 seront ouverts à la réservation sur Ten'Up dès vendredi. Puis le 1 et le 2.

Si vous avez des questions le référent COVID-19 pour le TCA est : **Dominique Ailhaud** Tél. 06.13.58.14.04

A vous de jouer, en respectant les consignes !

Bien sportivement  
**Dominique Ailhaud**  
**Président du TCA**  
Tél. 06.13.58.14.04

## Annexe :

### RÈGLES DE REPRISE DE LA PRATIQUE « LOISIR » DU TENNIS ET DU PARATENNIS

(extrait du Protocole de sortie de confinement de la FFT)

Afin que la pratique « loisir » du tennis et du paratennis dans les clubs se déroule dans des conditions de sécurité sanitaire optimales, plusieurs consignes sont adressées à l'attention des joueuses et joueurs.

#### Avant d'entrer sur le court :

- Les joueuses et les joueurs doivent respecter les consignes générales de sécurité sanitaire (ne pas venir jouer en cas de fièvre, toux, signes d'infection rhinopharyngée...).
- Les joueuses et les joueurs doivent arriver en tenue de tennis (les vestiaires sont fermés jusqu'à nouvel ordre) et avec leur propre matériel (incluant des gants pour le nettoyage des bancs/chaises et du filet avant et après le jeu).
- Les joueuses et les joueurs doivent se laver les mains après nettoyage du matériel.
- Pour éviter que les joueuses ou les joueurs se croisent lors des changements de créneaux horaires, il leur est demandé d'entrer individuellement ainsi que d'arriver à l'heure exacte de réservation et de quitter le court 5 minutes avant la fin de la séance.

#### Sur le court :

- Les joueuses ou joueurs doivent impérativement nettoyer le banc ou la chaise avant et après la partie avec un produit détergent-désinfectant et du papier jetable. Ils jettent le papier dans la poubelle, se lavent les mains et commencent la partie.
- Les règles habituelles de distanciation sociale minimum de 2 mètres doivent être respectées.
- Lors des changements de côté, les joueuses ou les joueurs passent de part et d'autre du filet, dans le sens des aiguilles d'une montre, pour ne pas se croiser.
- Les chaises ou les bancs doivent être séparés de 2 mètres ou être disposés à chaque extrémité des poteaux du filet.
- **Il est demandé d'utiliser des balles marquées de couleurs différentes pour chaque joueuse ou joueur, à raison de 4 à 6 balles par personne.**
- **Chaque joueuse ou joueur servira uniquement avec ses balles marquées. Une joueuse ou un joueur ne doit en aucun cas toucher une balle marquée de son partenaire avec ses mains.**
- Les joueuses ou joueurs ne doivent pas se toucher le visage avec la main pendant le jeu.
- Les joueuses ou joueurs doivent déposer leur serviette exclusivement dans leur sac.
- Les joueuses ou les joueurs ne doivent pas toucher le filet. S'il a été touché accidentellement, celui-ci devra être désinfecté après le jeu.
- La poignée de main à la fin de la partie n'est pas autorisée. Un signe de la main ou de la raquette peut la remplacer afin que les règles de distanciation habituelles soient respectées.

#### Après le jeu :

- Les joueuses ou joueurs se munissent de gants pour nettoyer les chaises ou les bancs sur le terrain, à l'aide de produit détergent-désinfectant et de papier jetable qui sera ensuite déposé dans la poubelle du court.
- Les joueuses ou joueurs doivent se laver les mains après avoir nettoyé le matériel.